

PERSONNEL DES USINES DE PLANÈZE

L. MARBOT & Cie. — Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

RETOUR DE VACANCES

VOILA déjà quelques jours que le travail a repris à l'usine après la rentrée de vacances. Nous avons eu la satisfaction de constater que le personnel est revenu au complet, et nous avons appris de nombreux côtés que le temps des congés a été bien employé. Nous nous en réjouissons. De même, nous avons vu sur les visages, lors de nos premières rencontres avec les uns et les autres, une volonté sereine et bien affirmée de poursuivre les efforts entrepris au cours du premier semestre.

De notre côté, nous avons pu, à notre grande joie, annoncer le retour à un travail normal, donc à un horaire et à des salaires tels qu'ils étaient avant la crise du début de l'année, et nous avons communiqué à l'ensemble de notre personnel la décision prise de lui accorder certains avantages nouveaux qui vous ont été indiqués.

Il ne faut pas en conclure que toutes difficultés se trouvent désormais écartées dans notre industrie, car si les grands efforts entrepris pour l'amélioration de la qualité de nos produits, pour l'établissement de prix aussi bas que possible, pour le développement de notre rayon de vente ont porté leurs fruits, la situation reste sérieuse dans le cuir et la chaussure. Quoique étant un peu indécise au mo-

du retour de vacances, alors que beaucoup de maisons sont encore fermées et que celles qui se remettent en marche ne peuvent se faire une idée exacte de la tendance, les perspectives ne sont pas très belles.

Le marché du cuir en poil est à la hausse depuis le début d'août, ce qui peut compromettre l'établissement des prix des chaussures à un niveau assez bas pour satisfaire la masse des acheteurs. Ce mouvement de fermeté se maintiendra-t-il, ou, au contraire, une résistance de la part des clients et la mise sur le marché des cuirs d'un grand nombre de peaux provenant de bêtes abattues par leurs propriétaires, en raison des difficultés d'alimentation causées par la sécheresse, ne contribueront-elles pas à faire fléchir les cours ?

En ce qui nous concerne, nous avons un travail assuré pour au moins les quelques semaines à venir, et devons donc l'entreprendre avec le plus grand enthousiasme et la volonté de plus en plus arrêtée de l'exécuter de la façon la plus parfaite, car nous comprenons aujourd'hui mieux que jamais que c'est par l'excellente qualité de ses produits qu'une entreprise peut traverser une crise économique sans en souffrir gravement.

M. EDOUARD

C. A. P.

Cordonnerie-Mécanique

Les épreuves écrites ont eu lieu au Collège Technique à Périgueux, le 30 juin; les épreuves pratiques dans nos ateliers le 2 juillet, en présence de MM. COULAUD fils, industriel à Périgueux; DELAGE, chef de fabrication à la Maison Georges, et LATOUR, chef de fabrication à la Maison COULAUD, à Périgueux, membres du jury.

Élèves présentés: 12; reçus aux épreuves pratiques, 10; aux épreuves écrites, 7; donc, 7 dont les noms suivent, ont obtenu le C. A. P.:

DUBOIS Henri	1 ^{er}
MONDOU Joseph	2 ^e
BOURNET Robert	3 ^e
LAURET René	4 ^e
NOVO René	5 ^e
LEMAIN Robert	6 ^e
ZUSSINO René	7 ^e

Aide aux sinistrés

Dès que furent connus les malheurs des populations des départements du Sud-Ouest, si brutalement touchées dans leurs biens par les tragiques incendies de l'été, la Direction, les cadres, le personnel de maîtrise, ainsi que les diverses organisations syndicales, de l'usine, rivalisèrent d'activité et firent, avec le consentement de la Direction, diverses collectes en faveur des sinistrés.

Un lot de chaussures a été mis également à leur disposition par notre service de vente.

est s parait

TANNAGE DES PEAUX

(Suite)

APRÈS tannage et séchage, les cuirs sont racornis. Il faut les ouvrir, les assouplir, les racler, les égaliser du côté chair.

On y parvient par le palissonnage, qui se fait soit à la main, soit à la machine.

a) **A la main.** — La peau fortement tendue par l'ouvrier est passée plusieurs fois et dans tous les sens sous la lame du palisson. Cet outil est constitué par un banc massif, à planche verticale, dans laquelle est encastree une lame de fer à tranchant arrondi.

Lorsque le travail est conduit par un ouvrier expérimenté, les résultats sont supérieurs à ceux que donne la machine. Mais le prix de revient est plus élevé.

b) **A la machine.** — La machine fournit d'excellents résultats. Elle travaille vite et bien. Son emploi s'est généralisé.

Les peaux, avant ou après palissonnage, sont dérayées à la machine.

Elles sont enfin dotées à la machine, c'est-à-dire égalisées en épaisseur, par un meulage du côté chair à la meule recouverte d'émeri.

Les poussières résultant de cette opération sont entraînées par un ventilateur.

Teinture des peaux mégissées. — La teinture peut être effectuée soit avec des couleurs naturelles (et dans ce cas on mordance habituellement) ou bien avec des couleurs dérivées des goudrons de houille; ou bien enfin avec des sels métalliques.

1° **Teinture à la brosse.** — Les peaux sont ramollies par trempage (déshabillage); elles sont mordancées s'il y a lieu et passées en teinture à l'aide d'une brosse souple, soit sur fleur, soit sur chair, soit sur les deux faces;

2° **Teinture à la cuve.** — Les peaux sont déshabillées, comme il a été dit précédemment. Elles sont ensuite passées dans des cuves tenant en dissolution le colorant. La concentration des bains va en croissant, du premier au dernier bac de teinture;

3° **Teinture au turbulent ou au tonneau foulon.** — Ce mode de teinture est expéditif et supprime beaucoup de main-d'œuvre, ce qui est très important si on fabrique un article ordinaire devant être livré à bas prix.

Le satinage des peaux s'effectue à la presse hydraulique, les peaux étant séparées les unes des autres par des lames de zinc.



Les élèves du C. A. P. CORDONNERIE-MÉCANIQUE et leurs examinateurs, au cours des épreuves pratiques

Le lissage, qui est un véritable repassage du cuir sur fleur, s'obtient à l'aide de machines spéciales.

On grave la fleur en utilisant les machines à grainer qui impriment sur la peau, du côté fleur, les motifs d'une plaque gravée.

Le lustrage s'obtient à l'aide d'enduits passés sur fleur (par exemple albumine) et repassage du cuir entre deux cylindres chauffés.

PEAUX Housseés

Ce sont des peaux ayant conservé leurs productions épidermiques (laine ou poils). Elles sont utilisées à la fabrication de descentes de lit ou doublures de souliers fourrés (moutons en laine) ou à la fabrication de havresacs, gibecières, etc. (veaux en poil).

La laine est nettoyée par l'action d'un bain de savon. Les peaux sont mises sur table, laine en dessous et imprégnées sur chair, à la brosse, d'une solution d'alun et de sel marin. On les met à sécher et on les passe à la presse ou à la machine à essorer.

Les cuirs sont alors ouverts et assouplis par un travail à l'estrèque, qui est effectué du côté chair, le cuir étant fixé dans un véritable étai de bois (paroir). On termine par le palissonnage.

NOTE. — Lorsqu'il s'agit de fourrures, on peut opérer comme pour les peaux housseées, mais avec des soins spéciaux, proportionnés à la valeur et à la délicatesse des peaux. On peut teindre la peau ou le poil par les procédés habituels. Après teinture, on lustre le poil pour lui donner plus de cochet.

PARCHEMINERIE

Cet art utilise les peaux de mouton, de jeunes veaux (surtout des mort-nés), d'agneaux et de chèvres. Le parchemin vitré, employé pour la fabrication des instruments de musique, dits de batterie, est obtenu en partant des peaux d'âne, de chèvre et de veau.

Les peaux destinées à être parcheminées sont rever-

(Suite en 2^e page)

Examens Commerciaux

LES examens annuels de la Fédération des Sociétés de Sténo-Dactylographie du Centre et du Sud-Ouest se sont déroulés, le 9 juillet, sous la direction de Mademoiselle MORIZE, Vice-Présidente de la Fédération. La surveillance était assurée par Messieurs DUTOUR, ANDERSEN, WEHINGER, Moniteurs de la Société MARBOT, et Mademoiselle POUGET, Professeur du Cours.

Les différentes épreuves se sont succédées dans un ordre parfait, grâce à l'organisation impeccable de Monsieur DUTOUR, qui avait assuré, avec son dévouement habituel, la disposition du local et la mise en place des machines.

Le palmarès montre que les élèves des sections supérieures ont fait, cette année, un sérieux effort, puisque toutes sont classées. Leur exemple doit être un encouragement pour les deux jeunes qui n'ont pu parvenir aux 50 mots : qu'elles persévèrent et, l'an prochain, c'est 60 mots et peut-être 80 qu'elles réussiront.

Mais la sténographie ne saurait aller sans l'orthographe, et c'est là que doit porter le gros effort dans

d'élite, sans cesse en progrès, qui sont pour les chefs de véritables auxiliaires.

Lauréates du C. A. P., vous aussi devez persévérer. Le C. A. P. — on vous l'a déjà dit — n'est qu'une toute première étape d'où l'on doit s'élancer à l'assaut de diplômes plus importants. Pour vous tenir en haleine, nous aurons, l'an prochain, des Congrès intéressants : Arcachon, Mulhouse, Alger!... Les Cours MARBOT ne seront-ils représentés à aucune de ces manifestations ? Ils ne pourront l'être que si les meilleures d'entre vous s'entraînent sérieusement pour atteindre, tant en machine qu'en sténographie, les vitesses de concours : cent mots, c'est un minimum ; vous l'avez atteint, quelques-unes l'ont dépassé ; vous pouvez bien davantage : il suffit de VOULOIR.

RÉSULTATS

C. A. P. — Sept candidates ont été présentées au C. A. P. de sténo-dactylographie au centre d'examen de Périgueux ; quatre ont été déclarées admissibles après les épreuves écrites, trois ont été définitivement reçues : Mlles. Y. GREILSAMMER, A. PRIVAT, Y. RONGERAS.



Fédération du Centre et du Sud-Ouest, 9 juillet 1949

toutes les sections puisque, même aux C. A. P., l'orthographe est le plus dangereux écueil. La lettre le mieux présentée, dactylographiée avec le plus grand soin, perd toute valeur si elle est parsemée de fautes d'orthographe. Etudiez les règles, enrichissez votre vocabulaire, lisez... du bon français naturellement !

Il est navrant d'entendre une jeune fille déclarer, presque avec orgueil : "Je ne lis jamais".

Il est effarant de rencontrer des candidates au C. A. P. qui n'ont jamais entendu parler de George Sand ou qui la croient du sexe masculin, qui ne savent pas qui sont Balzac, Loti, Anatole France, etc... quand l'un de ces noms illustres signe un texte de dictée.

Il est affolant de voir situer, dans de fantastiques régions géographiques, les villes les plus connues du monde.

Il est inadmissible, enfin, de voir de jeunes employées incapables de rédiger correctement une lettre commerciale sur les sujets les plus familiers de leur vie de bureau.

Ne soyez pas de celles-là lisez... et retenez. Sur ces bases plus solides viendra s'appuyer la partie technique de votre métier : en dehors de la pratique journalière, un entraînement rationnel fera de vous les employées

La quatrième, Mlle. G. HARDY n'a pas eu de chance : elle devait être aussi définitivement reçue et nous sommes certains qu'une nouvelle année lui permettra d'effacer, par un brillant succès, cet échec immérité.

Quant aux autres candidates malheureuses, nous savons déjà que, loin de se montrer découragées, elles ont pris la décision de redoubler d'efforts pour atteindre le but. C'est donc un noyau d'élèves expérimentées et résolues qui, l'an prochain, entraîneront les jeunes.

Nous aimerions voir se joindre à elles quelques éléments masculins. Les C. A. P. commerciaux ne sont pas exclusivement féminins. Qu'attendez-vous, jeunes gens, pour prouver que, tout comme vos compagnes, vous êtes capables de perfectionner votre formation professionnelle et de la faire sanctionner par un diplôme ?

Pour tout jeune homme appelé à faire de la correspondance, de la comptabilité, ou l'un quelconque des travaux administratifs dans l'usine, la connaissance approfondie de la dactylographie est indispensable et celle de la sténographie des plus utiles.

MT. POUGET

N. B. — Le palmarès intégral sera publié lors de la prochaine remise des récompenses aux élèves des cours professionnels.

TANNAGE DES PEAUX

(Suite de la 1^{re} page)

dies, ébourrées et lavées. Elles sont ensuite tendues sur un cadre en bois appelé herse et subissent l'écharnage à l'aide d'un fer spécial. Puis vient l'ébossage, exécuté avec le côté arrondi du même outil que l'on passe du côté fleur pour égaliser la surface.

La peau étant toujours bien tendue sur la herse, on la saupoudre du côté chair, soit de chaux éteinte, soit de blanc d'Espagne, et on la ponce fortement. On répète la même opération sur fleur, mais sans passer de poudre. On laisse sécher au soleil si on veut du parchemin vitré, ou à l'ombre dans le cas contraire. Après que la peau a été séchée, on l'enlève de la herse, on la rature et on la ponce.

Le parchemin est retendu de nouveau sur la herse, le côté chair reposant sur deux autres peaux tendues, en même temps, par dessous. Le côté fleur du parchemin est travaillé au fer à raturer dans le but d'en unir parfaitement la surface. On fait suivre le faturation d'un ponçage soigné du côté fleur avec une pierre ponce à grain très fin. On passe l'apprêt sur fleur. L'apprêtage est un véritable encollage. Il consiste à passer sur fleur une couche de colle (amidon et gélatine).

LE CUIR AU CHROME

Les peaux ayant reçu le tannage minéral passent la nuit empilées sur le chevalet. Elles subissent une mise au vent à la machine. Une metteur au vent verticale convient fort bien pour cette opération.

Après la mise au vent, vient le dérayage, avec la dérayeuse à affûtage automatique.

Les peaux sont ensuite neutralisées au tonneau-foulon, soit au carbonate de sodium, soit au borax, soit à la craie.

La nourriture du cuir désacidé peut être donnée, soit avant, soit après teinture. Quand on la donne avant, il faut dégraisser soigneusement la fleur, sinon on risque un manque d'unisson dans la teinte. Quand on la donne après, on risque de ne pas teindre conformément à l'échantillon. Le bain de nourriture porte habituellement le nom de *fat-liquor*.

Le *fat-liquor* est constitué généralement par une émulsion savonneuse de matières grasses. On emploie aussi des émulsions préparées à partir d'huiles sulfonées tenant en dissolution des corps gras.

Après la nourriture étant donnée, les cuirs sont rincés rapidement à l'eau à 40° C ; ils sont placés quelques heures sur fleur.

Après le rinçage, on les passe dans une solution de soude pour les remettre en *numeur* et on les palissonne à la machine. Si on veut les glacer, on les dégraisse sur fleur avec une solution étendue d'acide lactique ou de vinaigre et on les passe à l'apprêt à la main. Cet apprêt est nommé *flanche*.

(à suivre)

Extrait du « Manuel du Tanneur » par P. HUE

Tournoi de Football à Best (Hollande)

A l'occasion d'un tournoi de football organisé tout récemment par une usine amie de Best (Hollande) et auquel ont pris part les équipes de nos amis de Tilbury (Angleterre), Vernon et Hellocourt (France), ces deux dernières ont eu la délicate attention d'adresser de là-bas, à tous les membres de l'U. S. N., leurs salutations sportives que nous nous faisons un plaisir de transmettre.

Que ces camarades veuillent trouver ici l'assurance de nos sentiments non moins sportifs que les leurs, et nos sincères remerciements.

Chercher à dépasser ceux qui nous devancent, c'est courir vers la perfection

LA BONNE CUISINE du Périgord

Voici septembre et ses poussées d'excellents cèpes. Essayez cette recette :

CÈPES FARCIS

Vous prenez une douzaine de beaux cèpes assez réguliers, vous coupez les queues à la base du chapeau et vous épluchez celles qui sont bien saines.

Lavez-les à plusieurs eaux et blanchissez les têtes une minute à l'eau bouillante ; sinon, vous les ferez cuire trois quarts d'heure de plus.

Mettez les têtes dans un plat allant au feu ou dans

une tourtière que vous avez frottée d'ail et huilée avec quelques cuillerées d'huile de noix.

Laissez-les prendre couleur à feu assez vif, puis vous modérez la cuisson et vous placez les champignons du côté du dessous blanc, car, en cuisant, les bords du chapeau se relèvent légèrement et retiennent mieux la farce.

Préparez celle-ci avec soin en hachant ensemble un morceau de jambon du pays, un peu de viande de porc frais ou de confit ou une petite tranche de lard. Si vous n'avez pas de porc frais, vous mettez une cuillerée de grillons ou rillettes.

Hachez aussi une gousse d'ail, les queues des champignons et un peu de persil.

Mélangez bien la farce avec deux cuillerées de mie de pain, sel et poivre, et liez avec un œuf entier.

Garnissez chaque cèpe d'une grosse cuillerée de farce. Saupoudrez de farine et remettez à cuire en plaçant des braises sur le couvercle de la tourtière, ou bien en mettant le plat à gratiner au four.

Si vous craignez que le jus d'huile soit trop court, allongez-le avec un quart de verre de vin blanc et arrosez

de temps à autre la farce avec pour qu'elle ne soit pas desséchée.

Au bout d'une demi-heure à trois quarts d'heure, à partir du moment où vous avez mis la farce, les cèpes farcis doivent être cuits à point.

LES CHAMPIGNONS SUR LE GRIL

La façon la plus répandue dans le pays pour manger les champignons, c'est encore de les mettre sur le grill, surtout quand il s'agit d'espèces tendres et délicates comme l'orange ou la coucourle (filleule).

Vous les lavez, vous les essuyez avec soin dans un linge et, une fois arrosés d'huile fine, vous les faites griller quelques minutes d'un côté, puis vous retournez les champignons, vous y placez au milieu un petit bûche d'échalotte de persil, un rien de sel et de poivre, une goutte de vinaigre ou de verjus, et c'est tout.

Vous goûtez alors ce mets rustique, qui vous paraît délicieux par sa simplicité et sa fraîcheur.

L'EUCHE, dix tour ordonné tion, après s voisins et par d'une maison siècle, une in guetteur, lan le redoutable d'armes d'he de cent-che Jarnac, de château, do en premières tiré des flèche la mort d'un union avec M descendance et l'évoque e diablo y saba Pignefort, — re laissa — N torno e l'emp

Maroite, confortable c fensif des ag Renaissance. patinées de r de-chaussée tée. Voilà ma d'une restaur M. Rouanel, de sa double roc et tapis rasses qui d prairies, il d dessus les t promontoire, octogone. En esplanade d rond et bas de ronde pou à l'intérieur, mangeoire e circulaire, s



Rem

Le Premier par le Co Mussidans rable, organis tous points l régionale d'un suite l'an procl 64 coureurs dirent à l'app mètres, les abs Dès le dépa cuit de la gare Neuville (5 Km CANTON, MIC peloton de 200 r Après ce cir néaire et fonc St-Germain, par sion, après u reprendre conta Neuville un pelo MOUNET, MIC passent à une a suit nettement e abandons, parm COMMERIE, etc.

Fête de Planèze, des 29, 30 et 31 juillet

PLACÉE sous la Présidence d'honneur de notre Directeur, M. EDOUARD, et de MM. FAURE Fernand, Président actif; MARIGEAUD, Secrétaire; CHAUMARD, Secrétaire-adjoint; DURIEUX René, Trésorier; PRÉVOT Jean, Trésorier-adjoint; FAURE Jean, ALLEMANDOU Albert, VALADE André, ALLEMANDOU Joseph, CHOURY André, SINGER, etc., membres du Bureau, cette fête, que des affiches annonçaient tapageusement depuis plusieurs jours, a connu un succès complet.

Le programme fut exécuté à la lettre, et dès le samedi soir, une magnifique retraite aux flambeaux, entraînée par notre Harmonie, parcourait les rues du paisible hameau et plongeait les habitants dans le début des réjouissances qui devaient s'amplifier durant deux jours.

Le dimanche matin, les salves d'artillerie et la fanfare réveillaient de fort bonne heure les dormeurs de la localité et des environs tandis que, sur les berges de l'Isle, entre l'Usine et le Pont, les piquets plantés en ordre attendaient les pêcheurs qu'un concours parfaitement organisé allait opposer dans quelques heures.

Le défilé parti du Café ALLEMANDOU, agrémenté par les airs de l'Harmonie, n'eut rien à envier à tous ceux connus jusqu'à ce jour, et malgré le soleil dont les rayons du matin dardaient dru sur pêcheurs et spectateurs, une animation spéciale régnait sur le déroulement de cette compétition dont les prix étaient de 5000 francs au 1^{er}, 2500 au 2^e, 1500 au 3^e, 1000 au 4^e, etc., et de 60 lots en nature.

Le manège placé à la jonction des routes de Neuvic et de Planèze tourna sans arrêt pendant que les nombreux forains offraient jouets et bonbons et que deux bals champêtres permettaient aux inlassables danseurs,

bercés par les fines notes d'orchestres de valeur de savourer sambas, valse ou autres et d'aller absorber, après chaque danse, une boisson rafraîchissante que les cafés voisins tenaient agréablement à leur disposition.

Le couronnement de cette manifestation fut certainement le brillant feu d'artifice tiré magistralement à quelques mètres d'une foule évaluée à plus de cinq mille personnes dans la tiédeur d'un soir serein, inondant la vallée de l'Isle de ses feux multicolores et créant un enthousiasme que les Planézois n'ont pas oublié.

Le lundi, les jeux divers ne firent pas défaut, et une course de bicyclettes, dotée de 20.000 francs de prix, attira autant de monde que la veille.

Ayons à cœur de dire que rien ne fut négligé. Le

soleil, par trop brûlant, fut de la partie pour les cafés qui ne désemplirent pas, comme le fut le clair de lune des premières heures du matin en éclairant légèrement les derniers fêtards que trop de distractions avaient rendu les pas un peu... incertains.

Il est de notre devoir de remercier tous ceux qui ont contribué à l'entière réussite de cette fête: le Comité dont le zèle ne connut jamais de défaillance, notre Harmonie dont la tenue et l'exécution des morceaux méritent d'être soulignées, et enfin la Direction des Usines dont l'aide et les services mis à la disposition des organisateurs furent du plus heureux effet.

Devant un tel éclat, nous vous disons: A L'AN PROCHAIN.



Remise d'une gerbe au vainqueur de la course de bicyclettes par Mlle. Raymonde — CHAUMARD —



LES FEUILLES TOMBÉES

AVEC l'ouverture de la chasse, les feuilles tournoient et tombent comme des oiseaux blessés; si ceux-ci nous servent de nourriture, les feuilles aussi ont encore un rôle à jouer dans le concert immuable de la nature; elles servent de litière aux plantes endormies et les réchauffent de leur tiédeur.

C'est bien le cas de répéter avec Lavoisier: Rien ne se perd, tout se transforme.

Aucune matière fermentescible n'est obtenue plus facilement que celle que produisent les feuilles des arbres et aucune n'est plus convenable pour la composition des couches; non seulement les feuilles mortes produisent une élévation considérable de la température, mais, comme elles ne fermentent pas brusquement, elles conservent leur chaleur pendant beaucoup plus de temps que ne le feraient n'importe quelles autres matières, et cela sans qu'il soit nécessaire de les retourner ni d'en ajouter après un certain temps.

Les feuilles de chêne sont les meilleures; on peut les recueillir seules dans les plantations de chênes; mais, généralement, on ne peut les obtenir que mélangées à d'autres, et dans ce cas encore, elles donnent un bon résultat.

Celles du hêtre ne conviennent ni pour les couches ni pour le terreau; elles sont sèches et dures, ne fermentent pas facilement et présentent cet inconvénient que les enveloppes de faines produisent toujours, dans le terrain, un mycélium de champignon dont il est impossible de se débarrasser.

Au lieu d'élever les feuilles en tas et d'établir ainsi des couches assez hautes, il est préférable de les placer dans un trou abrité, d'où elles puissent être enlevées facilement; de cette façon, leur chaleur se conserve beaucoup mieux.

Chaque année, les feuilles qui ont servi seront remplacées par d'autres fraîchement tombées.

Pour obtenir le maximum de chaleur, on doit les recueillir au moment où elles tombent des arbres, et en formant la couche, il est nécessaire de les étendre régulièrement et de les tasser soigneusement avec les pieds.

La température doit être maintenue constante ou d'autre matières végétales, lorsqu'elle est constante et non trop vive, est beaucoup plus favorable à la végétation que celle que l'on demande au thermo-siphon ou autres. Beaucoup d'horticulteurs n'emploient ces derniers systèmes que pour chauffer l'atmosphère des serres, et préfèrent les feuilles pour produire la chaleur du fond.

L'emploi des cloches, qui a tendu à se répandre pour la culture des primeurs, pour les semis, produirait un excellent résultat si ces appareils étaient placés sur une couche de feuilles de cinquante à soixante centimètres d'épaisseur.

Nous le répétons, en horticulture, les feuilles mortes sont d'une utilisation courante pour la confection des couches, des abris du terreau de feuilles.

Elles viennent en tête des fumiers végétaux pour construire les couches. Ce sont elles, parmi les fumiers, qui ont la température la plus élevée. Cette température varie, suivant la consistance des feuilles employées.

Les feuilles molles (orme, tilleul, etc.) dégagent plus de chaleur que les feuilles dures (platane, chataignier,

etc.); on emploiera donc les premières de préférence, toutes les fois que l'on pourra le faire.

En outre, on utilise les feuilles mortes pour protéger certaines cultures délicates (salades, céleris, etc.), contre les rigueurs de la mauvaise saison.

On se sert encore des feuilles comme auxiliaires pour le buttage des artichauts pendant l'hiver.

Les feuilles mortes servent enfin à la confection du terreau, mélange de feuilles et de débris de plantes diverses.

La décomposition est plus ou moins lente, suivant la nature de feuilles employées. Le produit est plus acide, et, pour éviter à cet inconvénient, on lui ajoute du sable calcaire dans la proportion de 10 à 15 %.

Dans la forêt, on doit laisser les feuilles sur le sol; ceci a pour but: 1^o de maintenir au sol la fraîcheur et l'humidité nécessaires à la germination des graines qui s'y trouvent enfouies; 2^o de lui restituer une partie des produits et principes qui lui ont été enlevés par la végétation des arbres qu'il nourrit.

Telles sont les diverses manières d'utiliser les feuilles qui ont fait, pendant la belle saison, la parure de nos jardins.

Le jardinier de Service

Nos jeunes aux Armées

CASSADOUR Raymond écrit à notre Directeur et s'excuse de ne pas avoir donné de ses nouvelles depuis quelques mois.

Il dit sa satisfaction d'être toujours près de son frère qui est affecté définitivement à Rabat dans un bureau à la Direction du Service de Santé (État Major des T. M.)

Quant à lui, il remplit les fonctions de centraliste et espère regagner la Métropole d'ici deux mois au maximum.

Tant en son nom personnel qu'en porte-parole de son frère, il nous remercie de recevoir régulièrement le journal et nous prie de transmettre, par cette même voie, leur amical bonjour à leurs chefs et camarades.

Qu'ils trouvent ici l'expression de notre amitié.

Voilci GRELIN Norbert, le jeune modeliste qui, lui aussi, s'excuse d'avoir tant tardé à écrire à notre Directeur.

Après avoir donné quelques détails sur sa vie militaire, il annonce son mariage (célébré depuis) avec Mlle. Pierrette ASTARIE, sténo-dactylo au Service 600, et manifeste sa joie de créer une petite famille au sein de la grande famille MARBOT où il compte bientôt reprendre sa place.

En lui adressant nos meilleurs vœux de bonheur, nous le prions de croire à nos meilleurs sentiments.

M. EDOUARD, Directeur

A. LESPINASSE, Rédacteur

Imp. R. & M. MAGNE - Parisaux



Les enfants de notre CANTINE SCOLAIRE photographiés avant leur départ en excursion

Pensez-vous suffisamment à l'éducation de vos enfants?

Acette question qui va vous paraître superflue pour ne pas dire fastidieuse, vous répondrez:

- que ce n'est pas indispensable;
- que c'est le rôle des instituteurs;
- enfin, que vous n'avez pas le temps.

Comme je n'ai pas l'intention d'entamer avec vous une polémique, je me limiterai à vous exposer un point de vue général, duquel vous déduirez ce que bon vous semblera.

Suite à l'article paru dans le journal de juin, l'enfant que vous avez mis au monde est un être malléable, mais encore irresponsable. C'est une frêle créature envers laquelle vos devoirs de père et mère sont illimités. Sous aucun prétexte, vous n'avez le droit de considérer l'enfant comme un objet encombrant pour la tranquillité du foyer; encore moins comme un numéro qui fait nombre dans la maison.

L'éducation de l'enfant se commence très jeune, mais d'une façon rationnelle. Un résultat favorable ne peut s'obtenir qu'en tenant compte du développement mental et intellectuel de ce petit être.

Il est indiscutable qu'une maman de plusieurs enfants ne pourra adopter une seule méthode d'éducation qu'elle appliquera à chacun des enfants. Ce procédé ne peut donner que des résultats fâcheux et regrettables à mesure que l'enfant grandit.

Si vous ne vous donnez pas la peine d'essayer de comprendre votre enfant, vous risquez de le heurter et d'en faire par la suite un révolté, c'est-à-dire un enfant qui n'acceptera plus aucune remontrance et se considérera comme un être brimé et incompris.

Une méthode d'éducation maladroitement employée

décevra les parents, ensuite l'enfant. Vous vous étonnerez que son intelligence manque de compréhension, que sa sensibilité se détraque, que sa personnalité avorte dans son développement. Souvent, dans pareil cas, il suffirait d'étudier et de comprendre l'enfant. Et le meilleur moyen de l'étudier est de l'observer, surtout quand vous vous rendez compte qu'il ne s'en aperçoit pas.

L'éducation de l'enfant ne consiste pas seulement dans la façon dont vous lui apprendrez à dire bonjour et merci; c'est bien plus que cela! Les parents soucieux d'élever leurs enfants d'une manière correcte et honnête n'hésiteront pas à sacrifier de leur temps pour prodiguer à l'enfant les conseils et les enseignements nécessaires à sa formation morale et intellectuelle.

N'essayez pas d'objecter que les enfants écoutent avec plus de profit les observations des étrangers que de leurs parents. Si c'est un fait reconnu, et je parle d'expériences, c'est souvent parce que les parents n'ont pas employé la méthode qui convenait avec leur enfant. En général, un enfant confié à un étranger se laissera guider les premiers temps par manque d'habitude de la personne à laquelle il est confié. Quelquefois aussi par timidité, l'enfant se refermant sur lui-même, vous semblera parfait; mais attention, laissez le naturel reprendre ses droits, et vous retrouverez l'enfant avec tout son cortège de misères.

L'ensemble de ces considérations n'est pas sans remèdes, et je propose, la prochaine fois, de vous exposer plusieurs méthodes d'éducation, avec leurs avantages et leurs inconvénients.

(à suivre)

M. MURATET

Remise des récompenses

aux lauréats du C.A.P., aux apprentis des différentes années, et de médailles à quelques anciens ouvriers.

La cérémonie annuelle, au cours de laquelle sont remises les récompenses aux jeunes gens et aux jeunes filles de nos cours professionnels, qui ont mérité le C.A.P. en fin de leurs trois années d'études, ainsi qu'aux élèves de nos différents cours, qui sera suivie comme de coutume de la remise des médailles à un groupe d'anciens ouvriers, aura lieu le samedi 24 prochain, à 15 h., dans le local de la cantine.

Cette manifestation intime sera présidée cette année par M. Serge BARET, Préfet de la Dordogne, en présence de diverses personnalités régionales.

Nous invitons tout le personnel de l'usine à assister à cette cérémonie, qui a pour but de marquer l'intérêt que nous apportons à la formation professionnelle des jeunes, et en même temps, la reconnaissance de toute l'Entreprise à ceux qui, depuis de longues années, y travaillent et apportent à son développement le meilleur de leurs efforts.

C'est donc un devoir pour chacun d'assister à cette cérémonie traditionnelle qui permet de resserrer les liens entre les jeunes et les anciens.

LE BUREAU DU PERSONNEL NOUS COMMUNIQUE:



SÉCURITÉ SOCIALE



LEGISLATION SOCIALE N° 555

A) - Droits ouverts par le décès

La veuve a droit au versement d'un capital-décès et, en cas, à l'attribution d'une pension, ainsi que de trois prestations en nature de l'assurance maladie et maternité.

1. - CAPITAL DÉCÈS

En cas de décès d'un assuré social, sa veuve a droit, par priorité, à un capital décès dont le montant est égal à trois fois le salaire mensuel de l'assuré dans la limite d'un minimum et d'un maximum qui sont actuellement de 2.500 frs. et 66.000 frs.

Toutefois, dans le cas où la veuve n'était pas à la charge effective, totale et permanente de l'assuré au jour du décès, elle n'a droit à ce capital qu'à deux conditions:

— Que les époux n'aient pas été séparés de droit ou de fait au jour du décès;

— Qu'aucun autre ayant droit qui se serait trouvé à la charge effective, totale et permanente de l'assuré, n'ait exercé son droit de propriété.

Le capital décès ne peut d'ailleurs être accordé que dans le cas où l'assuré avait occupé un emploi salarié ou assimilé pendant au moins 60 heures au cours des trois mois qui ont précédé la date de la première constatation médicale de la maladie ou de l'accident qui a occasionné le décès, ou s'il avait été pendant une durée équivalente, au cours de la même période, inscrit comme chômeur à un Office de placement.

Formalités. — Toutes les justifications à fournir pour établir le droit au capital décès sont précisées dans les formules imprimées, qui sont adressées à l'intéressée dès que celle-ci a avisé la Caisse Primaire dont dépendait son mari, du décès de ce dernier.

2. - PENSIONS ET ALLOCATIONS

a) Cas de la veuve invalide.

En cas de décès d'un assuré social ou du titulaire d'une pension d'invalidité ou d'une pension de vieillesse des Assurances Sociales, la veuve qui est invalide a droit à une pension de veuve si elle n'est pas personnellement bénéficiaire d'un avantage au titre de la Sécurité Sociale.

L'invalidité dont la veuve doit justifier devant la Commission régionale d'invalidité est une invalidité permanente qui réduit au moins des 2/3 sa capacité de travail.

La pension de veuve est égale à la moitié de la pension dont bénéficiait le conjoint, c'est-à-dire:

— Si l'assuré était pensionné, la moitié de la pension d'invalidité ou de vieillesse dont il était titulaire;

— Si l'assuré n'était pas pensionné et était âgé de

moins de 60 ans, la moitié de la pension versée à un invalide de la 2^{me} catégorie (1);

— Si l'assuré n'était pas pensionné et était âgé de plus de 60 ans, la moitié de la pension vieillesse à laquelle il pouvait avoir droit.

La pension est augmentée, en cas échéant, de 10 % pour trois enfants ayant, à la date du décès, un âge de moins de 16 ans, ou élevés par elle pendant 9 ans, jusqu'à l'âge de 16 ans, et qui étaient à sa charge ou à celle de son conjoint.

La pension augmentée dans ces conditions ne peut être inférieure à la moitié de l'allocation principale aux vieux travailleurs salariés qui est accordée dans les villes de plus de 5.000 habitants, c'est-à-dire, actuellement, à 17.000 frs. par an.

La pension de veuve est supprimée en cas de remariage. Elle est également supprimée lorsque le bénéficiaire atteint l'âge de 60 ans, mais elle est alors remplacée par une pension de vieillesse de veuve dont le montant ne peut être inférieur au taux de l'allocation temporaire, soit actuellement 19.200 francs par an.

L'entrée en jouissance de la pension est fixée au lendemain du décès de l'assuré si la demande de pension est formée dans un délai de trois mois. Sinon au premier jour du mois qui suit, soit la date de réception de la demande, soit la date à laquelle la veuve est reconnue invalide si l'invalidité de la veuve survient postérieurement au décès du mari.

Formalités. — L'intéressée doit établir sa demande sur la formule imprimée S. 5181 qu'elle peut se procurer auprès des Caisses de Sécurité Sociale. Cette formule doit être ensuite adressée à la Caisse Régionale de Sécurité Sociale du dernier lieu de travail de son mari dans l'année qui suit, soit la date du décès de celui-ci, soit la date à laquelle la veuve est devenue invalide.

b) Cas de la veuve dont le mari était titulaire d'une pension ou d'une rente des Assurances Sociales, ou est décédé après l'âge de 60 ans.

Dans le cas où l'assuré social était titulaire d'une pension ou d'une rente de vieillesse ou s'il meurt après l'âge de 60 ans, sans avoir été titulaire d'une pension, sa veuve a droit à une pension de réversion si elle n'est pas personnellement bénéficiaire d'un avantage au titre de la Sécurité Sociale.

La veuve n'a d'ailleurs droit à la pension de réversion que dans le cas où elle est âgée de 65 ans; toutefois, la pension peut lui être accordée dès l'âge de 60 ans si elle est reconnue inapte au travail.

(1) Les Invalides sont en effet classés en trois catégories pour la détermination du montant de leur pension.

1^{re} catégorie. — Invalides capables d'exercer une activité rémunérée;

2^{me} catégorie. — Invalides absolument incapables d'exercer une profession quelconque;

3^{me} catégorie. — Invalides absolument incapables d'exercer une profession quelconque et étant dans l'obligation de recourir à l'assistance d'une tierce personne.

Il faut, en outre, que le mariage ait été contracté dans certains délais:

— si l'assuré n'avait pas encore demandé la liquidation de sa pension de vieillesse, il faut que le mariage ait été contracté avant que l'assuré ait eu 60 ans;

— si l'assuré avait demandé la liquidation de sa pension avant 65 ans, il faut que le mariage ait été contracté avant que l'assuré ait eu 60 ans, et qu'en outre, il ait au moins 2 ans avant l'attribution de la pension ou de la rente.

La pension de réversion est égale à la moitié de la pension ou de la rente vieillesse dont bénéficiait ou eût bénéficié le défunt à l'époque de son décès.

Lorsqu'il y a des enfants, la pension est augmentée dans les mêmes conditions que la pension de veuve invalide. Elle ne peut être inférieure au même minimum, c'est-à-dire à 19.200 frs. par an (voir colonne 1).

L'entrée en jouissance de la pension est fixée:

— au lendemain du décès si la demande est déposée dans les trois mois du décès;

— au premier jour du mois qui suit la date de réception de la demande dans le cas où la demande n'est pas faite dans ce délai, ou au premier jour du mois qui suit la date à laquelle l'incapacité a été reconnue.

Formalités. — L'intéressée doit, dans le délai de 12 mois à compter de la date du décès ou à compter du 65^e anniversaire (ou du 60^e anniversaire en cas d'incapacité de la veuve) si celui-ci intervient postérieurement au décès, établir une demande à l'aide de l'imprimé S. 5182 et l'adresser à la Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse qui a reçu les derniers versements du défunt.

(Suite au prochain numéro)

Nouvelles cartes de SÉCURITÉ SOCIALE

Beaucoup de personnes ont déjà reçu leur nouvelle carte d'Immatriculation et d'Affiliation à la Sécurité Sociale.

Comme vous pourrez le remarquer, cette carte porte deux numéros. Le nouveau numéro d'Immatriculation à la Sécurité Sociale se trouve en haut et l'ancien aux Assurances Sociales en bas à droite.

Par contre, en bas à gauche, figure la date d'Affiliation de la première Immatriculation. Nous avons constaté que, dans beaucoup de cas, cette date est fautive. Nous vous conseillons à ce sujet d'écrire à la Caisse de Sécurité Sociale pour indiquer la date exacte de votre Immatriculation afin que celle-ci soit rectifiée. Ceci peut présenter une importance assez grande au point de vue "Retraite Ancien Travailleur".

Le client est notre maître; faire un travail irréprochable, c'est le satisfaire.

La conscience professionnelle : LES FORMES

« La qualité de nos chaussures dépend de notre conscience professionnelle », est-il écrit en grosses lettres rouges sur fond blanc au milieu du bâtiment du 400.

Nous nous sommes efforcé de développer de notre mieux la portée de ce slogan à maintes reprises, mais incomplètement sans doute puisque la plupart n'ont pas compris et que nous nous voyons dans l'obligation de reprendre ce sujet.

La conscience professionnelle, c'est la culture de l'amour du travail bien fait, avons-nous dit. Certes, travail impeccable équivaut à vente relativement facile, à renommée d'une maison, à satisfaction personnelle, mais cette conscience ne réside pas seulement dans une tige bien cousue, dans un montage parfait, dans un finissage sans reproches. Elle se manifeste dans tant de gestes, tant de façons, tant d'attitudes qu'il serait téméraire de prétendre aborder toutes ses ramifications sans en laisser dans l'ombre.

Aimer son usine, avoir le respect de la hiérarchie, ne rien gaspiller, aider ses camarades, conseiller les jeunes apprentis, ne voir comme sanction de l'exécution de son travail que le contentement du client qui est notre maître, c'est de la conscience professionnelle.

Considérer sa machine, ses outils comme sa propriété personnelle pour les entretenir et les conserver en bon état, c'est aussi de la conscience professionnelle, et nous n'en finirions pas...

Si nous avons pu dire que par solidarité, rentré de la veille, le jeune manœuvre est aussi utile à la confection d'une chaussure que l'ouvrier spécialisé, nous n'avons pas cru commettre d'erreur sur le plan général, pas plus qu'en affirmant que l'élastique dont beaucoup s'amusaient était un instrument de travail au même titre que la machine ou la semelle.

Il existe cependant des nuances et nous vous accorderons volontiers qu'un manœuvre sera bien plus vite trouvé qu'un ouvrier consommé et que l'on se passera bien plus facilement d'un élastique que d'une forme. Mais si par conscience nous considérons le manœuvre et l'élastique à leur indéniable valeur, de quelle sollicitude n'entourerons-nous pas la forme, et c'est là où nous voulons en venir.

La **forme** est à la base de la chaussure. Elle a nécessité une longue étude de la part du modeliste et du formier; des tours compliqués ont dû

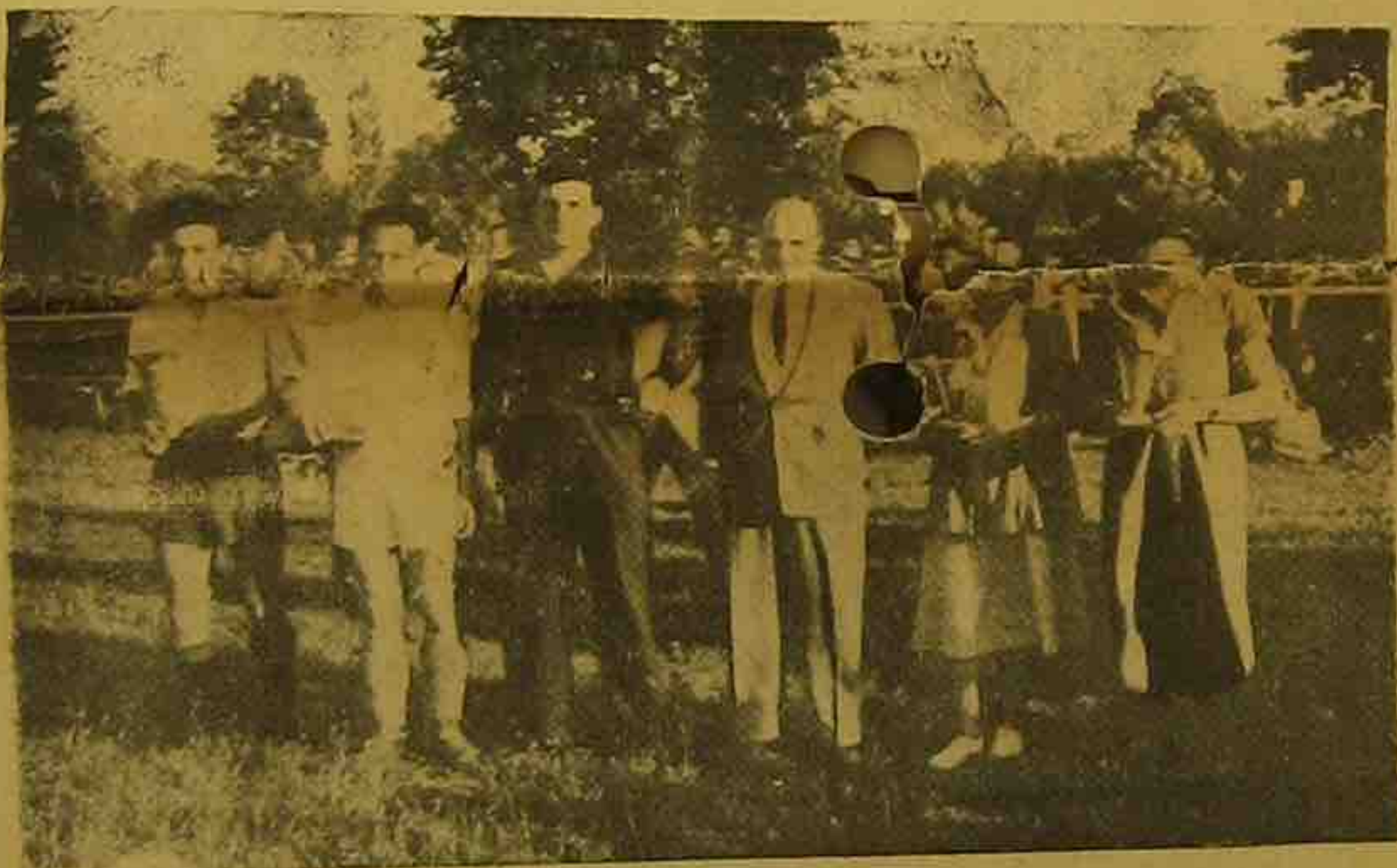
être conçus pour sa fabrication. La qualité de son bois, ses proportions, ses lignes, son *chaussant*, autant de mises au point sur lesquelles se sont penchés de nombreux techniciens. Elle rehausse la finition de la tige comme elle met le pied à l'aise, comme elle accroît l'esthétique de la chaussure. D'autre part, elle atteint de tels prix que chaque mouvement inconsidéré qui peut lui nuire est un crime.

Jeunes gens, camarades qui les manipulez, ayez à cœur de ne pas les bousculer; sur les chariots, posez-les délicatement, évitez qu'elles ne tombent à terre par maladresse où le fer peut se gondoler, le bois se meurtrir, ce qui amoindrira la présentation de votre chaussure. Lorsqu'il s'agit de formes à système français, veillez à ce que la vis soit à fond et maintienne bien le coin. Chaque coin égaré ou perdu représente une paire de formes qui ne servira plus. Lorsque vous les remettez au 704, si les coins sont d'un côté et les formes d'un autre, rendez-vous compte du temps qu'il faudra pour retrouver les coins respectifs en vue de leur remise en service — aucun coin n'étant semblable à l'autre — et songez à la dépense que suscitent toutes les réparations qu'elles doivent subir.

Les formes sont commandées d'après nos assortiments et vous avez pu constater à quels expédients doit avoir recours votre chef lorsqu'il en manque!

Chaque fois que par incurie vous méprisez la forme, vous portez atteinte à la bonne marche de l'atelier, vous occasionnez une grosse perte qui rejailira sur vos camarades et sur vous-mêmes!

- Respectez les formes.
- Entretenez les formes.
- Avec des formes propres et en bon état, nous pourrions faire des chaussures de qualité.
- En un mot, **AYEZ SOIN DES FORMES**, vous ferez preuve de conscience professionnelle dans votre propre intérêt!...



Notre Directeur, M. EDUARD, au milieu des détenteurs des Coupes "Sport et Travail"
De gauche à droite: CHOURY (Athlétisme), CORONADO (Football), BOUDES (Rugby),
Mademoiselle HARDY (Basket féminin) et DUBOIS (Basket masculin)



COUPE SPORT et TRAVAIL
BASKET — Équipe féminine du 1.202. gagnante

VOYAGE EN ANGLETERRE

APRÈS trente et un ans, je suis retourné en Angleterre pour quelques jours.

Rien n'est changé chez nos voisins, et le hasard de mes promenades dans Londres m'a montré les choses et les gens comme jadis.

Très disciplinés, les Anglais font toujours la queue avec la même patience, le même ordre et le même calme sans essayer de gagner un rang. On fait la queue pour tout: taxi, cinéma, autobus, restaurant, café... Partout des pancartes signalent *début de la queue pour...* Mais pourquoi avoir donné un nom français *queue* à ce qui correspond si peu à notre caractère?

Conservateurs, nos voisins ont gardé la réglementation, née de la guerre de 1914, des heures d'ouverture des bars. Les *pubs* ne sont donc ouverts que quelques heures par jour, mais rassurez-vous, un Anglais, voire une Anglaise, très moyennement entraîné, peut dans ce court laps de temps, absorber plus de bière qu'un Français n'en consomme dans toute une journée où il est sollicité à chaque pas par un café grand ouvert.

Les chemins de fer font songer à de petites miniatures pour grands enfants: une portière par compartiment, des premières et troisièmes (ces dernières aussi confortables que les secondes en France), et par dessus, une belle couleur rouge vif ou vert pomme comme on en voit sur les chemins de fer mécaniques.

La circulation dans Londres ne semble pas plus importante qu'à Paris. Beaucoup de signaux lumineux, aucun coup de klaxon. Les Anglais doivent être fiers de leurs signaux lumineux, car, souvent, on m'a demandé ingénument si nous en avions aussi en France.

Au restaurant? Pas d'excès. Vous avez droit à 4/6 (280 frs.) de nourriture comportant un plat garni et un dessert, sans supplément possible (sauf pour le liquide), mais vous pouvez traverser la rue et recommencer, ce qui, je dois ajouter, ne viendra pas à l'idée d'un Anglais.

Si vous vous promenez dans la campagne, les routes sont propres, larges et goudronnées. Il y a le téléphone dans beaucoup de fermes, sans compter les cabines publiques très fréquentes. L'eau courante est partout, mais l'électrification des campagnes m'a semblé très en retard: beaucoup de fermes ont le téléphone et l'eau courante, mais l'éclairage au pétrole.

C'est encore à la campagne que le Français est le moins dépaysé, évidemment, ni tabac, ni maïs, ni vigne, mais quoi de plus semblable que deux champs de blé, et puis, les animaux de tous les pays ont, sur les humains, l'avantage de parler la même langue.

Si on prend la livre sterling à 1.000 frs., ce qui est à peu de chose près le change moyen actuel, on constate que les marchandises offertes aux

vitres des magasins ont des prix sensiblement égaux à ceux pratiqués en France: chaussures de 50 à 60/., complets sur mesure 3 pièces de 18 à 22 livres sterling, bicyclettes très modernes (changements de vitesse et dynamo dans le moyeu) 15 livres sterling, chemises homme belle qualité 25/., etc... Par contre, les pommes de terre valent 4 d. (16 frs.) la livre, et j'ai vu de modestes concombres affichés 1/ (50 frs.) pièce.

Mais les Anglais sont encore rationnés pour tout ce qui concerne la nourriture, et ne parlons pas de l'essence... Aussi la liberté dont nous jouissons nous est fortement enviée.

Les gens sont aimables, courtois et toujours disposés à aider l'étranger en difficulté. Si vous rencontrez un ancien soldat, avec quelle fierté il vous parle des villes de France où il s'est battu, et avec quelle joie il s'essaye à redire les quelques mots de Français qu'il a pu retenir, mais qu'il aurait peut-être mieux fait d'oublier, en partie tout au moins, tant ses professeurs bénévoles avaient un vocabulaire tout à fait particulier.

J'ai été très heureux de revoir ces choses, ces gens, ce pays si sympathique, mais en débarquant au Havre, avec quel plaisir j'ai bu un demi bien frais pour changer de la bière anglaise, très bonne certes, mais toujours servie tiède.

R. OHREL

SUCCURSALE MARBOT

Rentrée des classes. — Une visite à notre magasin s'impose. Demandez à voir nos articles bas ou montants, semelle cuir ou crêpe, et vous vous rendrez compte de nos prix, à la portée de toutes les bourses.

Tous les renseignements désirés vous seront donnés par notre personnel sans le moindre obligation d'achat de votre part.

Consultez nos fins de série à des prix très intéressants.

Nous pouvons vous satisfaire, quels que soient vos besoins, en chaussures HOMME, FEMME et ENFANT, en cuir ou crêpe, ainsi qu'en bottes, sabots et bateaux caoutchouc, brodequins de chasse et de travail, etc...

PLACE de L'EGLISE

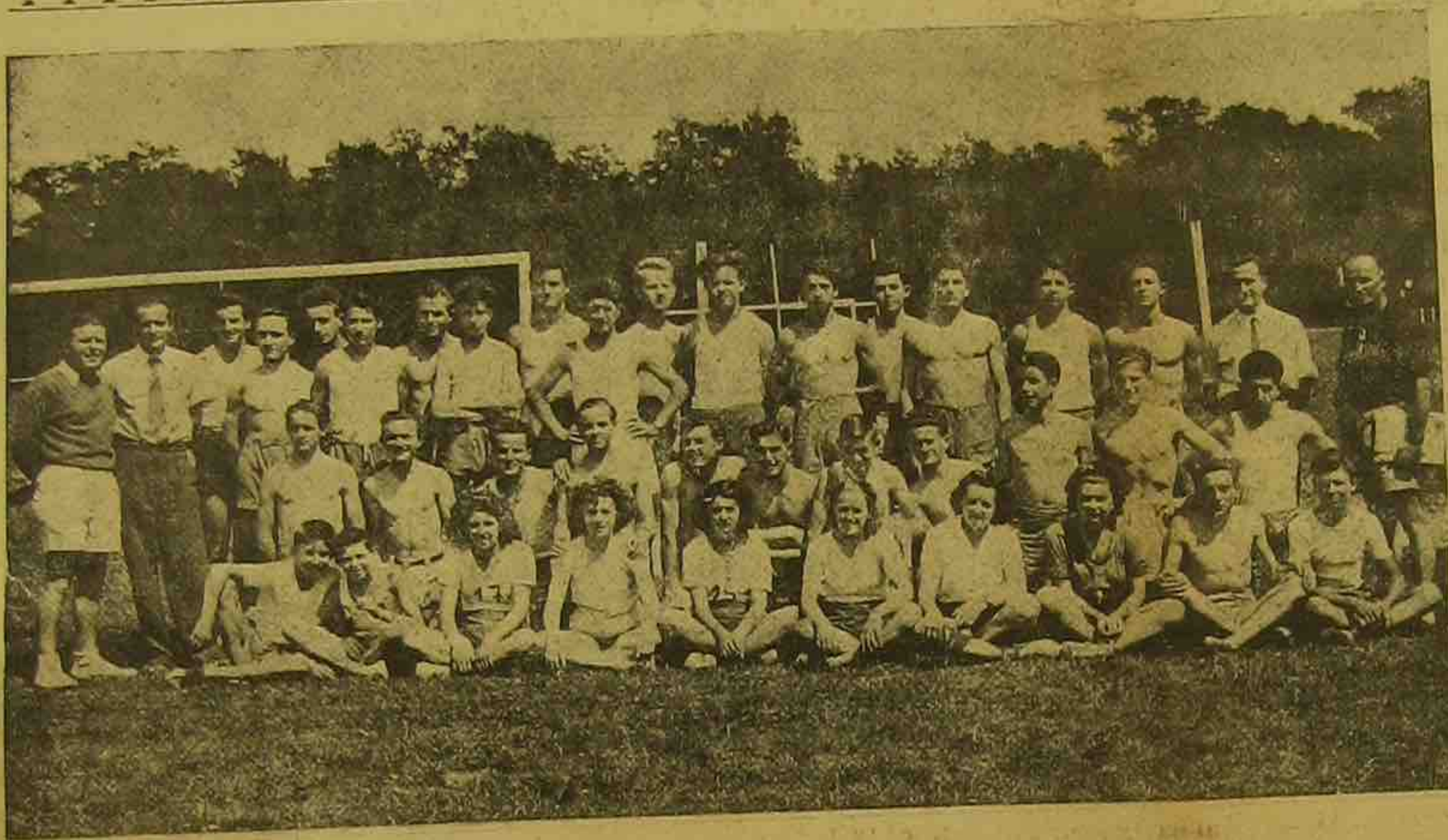
Vente directe de
l'Usine au consommateur

Notre Service REMMAILLAGE vous livrera
du travail impeccable dans les 24 heures.

RÉPARATIONS. — Notre atelier est entièrement
renové et dispose d'une main-d'œuvre expérimentée.
Le travail est exécuté avec des matières de 1^{er} choix.

Grand choix en articles bonneterie et accessoires pour chaussures.

HEURES D'OUVERTURE DU MAGASIN: Le lundi, de 14 h. à 19 h.;
Les autres jours, de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. à 19 heures.



Les lauréats du Brevet Sportif Populaire de la session 1949. — A gauche, Monsieur MAUDUIT, moniteur,
et Monsieur VIGNAL, de la Direction départementale des Sports

L'ABEILLE

(SUITE)

Il s'en faut bien que toutes celles qui prennent la clef des champs deviennent membres de la colonie nouvelle. Quand le délire général dont nous avons parlé vient les saisir, elles se précipitent, s'entassent toutes à la fois vers les portes de la ruche et s'échauffent jusqu'à transpirer abondamment. Celles qui sont au centre de la mêlée, supportent la charge de toute la cohue et paraissent baignées de sueur. Leurs ailes deviennent humides, elles ne sont plus capables de voler. Lors même qu'elles parviennent à s'échapper, elles ne vont pas loin que l'appui de la ruche et ne tardent pas à rentrer au bercail, sans suivre le gros de la troupe qui vient d'émigrer. Il ne faut pas oublier enfin qu'une partie de la population, un tiers environ, est toujours dehors aux heures de la journée où se forment les essaims, occupée à butiner dans les champs. Leur récolte faite, ces ouvrières reviennent à la ruche abandonnée par la plupart de leurs compagnes et reprennent leurs occupations comme si de rien n'était. Elles forment le noyau de la population nouvelle de la ruche, qui se complète bientôt par l'éclosion des larves.

Nous avons déjà dit que le premier essaim est toujours conduit par la vieille reine ou mère et que celle-ci part avant l'éclosion des jeunes femelles. Si elle n'était pas sortie avant leur naissance, elle les détruirait et la ruche ne pourrait s'organiser faute de chef.

Le premier essaim parti, les abeilles qui restent dans la ruche soignent particulièrement les cellules royales. Si les jeunes reines font des efforts pour sortir, leurs gardiennes les surveillent de plus près. Elles rétablissent le couvercle de cire à mesure que les prisonnières le détruisent. Seulement, comme elles ne veulent pas la mort du pêcheur, elles leur passent du miel à travers l'ouverture avant de la refermer, afin d'adoucir leur captivité.

A un moment donné, la femelle issue du premier œuf pondu quitte son berceau. Bientôt, elle cède à l'instinct meurtrier qui la pousse à détruire ses rivales pour régner seule et sans partage dans la communauté. Elle va donc à la recherche des cellules où ces dernières se trouvent enfermées. Mais dès qu'elle s'en approche, les ouvrières la pincant, la tiraillent, la chassent, l'obligent à s'éloigner, et comme les cellules royales sont nombreuses, à peine trouve-t-elle dans sa ruche un coin où elle soit tranquille. Sans cesse tourmentée par le désir d'attaquer les autres femelles et sans cesse repoussée par la garde, elle s'agite alors, traverse en courant les divers groupes d'ouvrières et leur communique son agitation. Ce manège se répète fréquemment dans la journée.

Parfois, la jeune reine, à bout de moyens, fait entendre un chant aigu, analogue à celui de la cigale. Ce chant si insolite dans notre peuple ailé a la vertu de pétrifier tout l'auditoire. Voici ce que François Huber raconte à ce propos, en parlant d'une reine qui venait d'éclore et qui cherchait en vain à satisfaire ses instincts jaloux :

« Elle chanta, dit-il, deux fois. Lorsque nous la vîmes produire ce son, elle était arrêtée, son corselet appuyait contre la cellule, elle les agitait sans ailes, et les sur son dos, elle les agitaient. Quelle que fut la cause qui lui faisait choisir cette cellule, les abeilles en paraissaient affectées, toutes baissaient alors la tête et restaient immobiles. Le lendemain, la ruche présentait les mêmes apparences, il y restait encore vingt trois cellules royales qui étaient toutes assidûment gardées par un grand nombre d'abeilles. Dès que la reine s'en approchait, toutes ces gardes s'agitaient, l'environnaient, la mordaient, la houspillaient de toutes les manières et finissaient ordinairement par la chasser; quelquefois, elle chantait dans ces circonstances en reprenant l'attitude que j'ai décrite tout à l'heure; de ce moment les abeilles devenaient immobiles. »

Mais la fièvre qui a saisi la jeune reine finit par se communiquer à ses sujettes, et, à un moment donné, un nouvel essaim part sous sa conduite.

Cette émigration effectuée, les ouvrières qui sont restées à la maison mettent en liberté une autre femelle. Celle-ci recommence le même manège que la première. Elle en veut à ses rivales encore incarcérées et qu'elle flaire dans leurs berceaux; mais les gardiennes la repoussent avec vigueur et paralysent toutes ses tentatives, jusqu'à ce qu'elle se décide à émigrer avec un nouvel essaim.

Cette scène curieuse se répète, avec les mêmes circonstances, trois ou quatre fois dans l'espace de quinze jours, si le temps est favorable et si la ruche est bien peuplée.

A la fin, le nombre des abeilles qui restent se trouve tellement réduit qu'elles ne peuvent plus faire autour des cellules royales une garde aussi vigilante. Il arrive alors que deux femelles sortent à la fois de leurs berceaux. Aussitôt, moment terrible!, nos deux rivales se cherchent, se combattent, et la reine qui sort victorieuse de ce duel à mort régné paisiblement sur le peuple conquis.

Si, dans le tumulte qui précède l'essaimage, une femelle surnuméraire parvient à s'échapper de sa prison, il se peut aussi qu'elle soit entraînée avec l'essaïm. Alors les déserteurs se partagent en deux camps séparés. Mais le moins fort en nombre ne tarde pas à être délaissé, et les transfuges vont grossir l'essaïm principal. Finalement, toute la troupe se trouve réunie et elle renferme alors deux reines.

Tant que l'essaïm reste fixé sur sa branche, tout se passe tranquillement malgré la présence de deux reines. Mais dès que l'essaïm a pris possession d'un domicile définitif, l'affaire devient très sérieuse. Un combat à mort s'engage entre les deux prétendantes; le trône doit rester à la plus forte. Deux reines, en effet, ne sauraient exister en liberté dans la même ruche. L'une est de trop sur la terre et il faut nécessairement que le Dieu des combats décide entre les deux rivales. (à suivre)

D'après Louis FIGUIER

Monsieur BUSCHEL, gérant de la Succursale, et Madame, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors de l'accident survenu à leur fils CLAUDE, et ont le plaisir de faire savoir que celui-ci est actuellement en bonne voie de guérison.

Distribution d'eau à Neuvic

S'IL est un problème ardu et d'actualité, c'est bien celui de l'eau, et Neuvic a sa large part d'inquiétude dans cette situation critique.

En effet, les quelques puits existant dans le bourg sont, la plupart, complètement à sec et les autres ne disposent que d'une faible quantité suffisant à peine aux besoins du ménage de leurs propriétaires. C'est donc la majeure partie de la population privée d'eau, et du matin au soir, barils, barriques, lessiveuses, bonbonnes, seaux, récipients de toutes sortes sont véhiculés vers quelques rares endroits hospitaliers, souvent très éloignés.

La Direction de l'Usine et les Services Sociaux, qui mettent tout en œuvre lorsqu'il s'agit de la subsistance du personnel, se sont émus de cet état de choses et ont renversé certains obstacles qui angoissaient tant de ménages. Une cuve métallique d'une contenance de 2.000 litres a été aménagée par le Service 700, et le Service 190 a mis une camionnette à notre disposition.

Il fallait à trouver la source dont la pureté de l'eau et les moyens pratiques de pulsage répondraient à notre projet. Le choix s'est porté sur la belle fontaine de Sourzac, distante de 8 kilomètres de Neuvic et dont les eaux limpides et fraîches jaillissent abondamment d'un immense rocher bien ombragé. D'autre part, surplombant la route de Neuvic à Mussidan de plusieurs mètres, elle était toute indiquée pour garnir la cuve rapidement par écoulement direct au moyen d'une dalle, ce qui n'allègerait pas la fraîcheur, comparativement au remplissage à l'aide de seaux et même de pompe qui eût été bien plus long.

Soulignons aussi la bienveillance du propriétaire qui nous a gracieusement autorisés à puiser. Préparatifs terminés et autorisation acquise, nous avons inauguré la première distribution le mardi 6 septembre. Actuellement, 33 familles sont ravitaillées pratiquement tous les jours.

Ces distributions ont lieu le soir après la sortie de l'usine pour permettre aux bénéficiaires de fournir les récipients nécessaires et ne pas laisser l'eau trop longtemps exposée aux poussières de l'extérieur.

Des lieux de distribution sont déterminés en tenant compte du nombre des personnes à servir et de l'endroit le plus proche des domiciles.

Ces distributions se prolongeront jusqu'au retour normal du niveau des puits et tant qu'il nous sera possible de nous ravitailler.

Inutile de dire que cette heureuse initiative a été accueillie avec enthousiasme par les familles de l'usine pour lesquelles elle a été conçue.

Et faut-il ajouter que certains de ceux qui ne peuvent être que témoins de cette heureuse distribution, ont été poussés par une jalousie malsaine à souhaiter que ce service rencontre des obstacles qui en obligent la suspension.

Chers amis, ne craignez rien; suivant notre habitude, nous méprisons la basse jalousie et suivons tout droit notre route vers les buts que nous nous sommes assignés.

Souhaitons que septembre nous réserve un ciel plus clément que ceux d'hier et qu'une pluie bienfaisante et salvatrice emporte dans ses torrents tous les soucis qui pesaient sur nos têtes lorsque nous l'implorions.

**QUALITÉ
PRIX et
PONCTUALITÉ**
assurent la bonne vente de nos chaussures

L'EUCHE, grossier du dix tours du géant ordonné par Roux, après son exploitation voisine et par la ville de d'une maison de réclusion siècle, une imposante guetteur, lance ses cris le redoutable baron de d'armes d'Henri IV, offi de cent-cheval-léger Jarnac, de son duel château, dot de sa le en premières noces et tiré des flèches sur ses la mort d'un fils idole union avec Marie de L descendance? La légè et l'évoque en langue d'ablo y sabato — Y Pignefort, — De Pigne re laisse — Nouma un torno e l'importo ».

Maroite, qui succ confortable château fensif des âges préc Renaissance. Des bo patinées de reflets e de-chaussée qui éch tée. Voilà mainten d'une restauration M. Rouanel, décédé de sa double encein roc et tapissée de rasses qui dominent prairies, il détache dessus les têtes r promoteur, ses p octogone. Entre les esplanade des cor rond et bas comm de ronde pour les à l'intérieur, au c mangeoire et, dan circulaire, se su



Remis

Gro

Le Premier par le Co Mussidana rable, organis tous points régionale d'un suite l'an proc 64 coureurs dirent à l'app mètres, les abs Dès le dép cut de la gar Neuvic (5 Km CANTOU, M peloton de 200

Après ce néraire et fo St-Germain, p sion, après u reprendre con Neuvic un p MOUNET, M passent à une suit nettemen abandons, pa COMMERIE, e

Les mille et un châteaux du Périgord

Au murmure de la Dronne

L'EUICHE, grossie du Bouffebal, est dominée par les dix tours du géant Maroitte. Après sa destruction, ordonnée par Roux-Fazillac, délégué de la Convention, après son exploitation en carrière par les paysans voisins et par la ville de Ribérac, qui en tire les matériaux d'une maison de réclusion, Maroitte reste, pendant un siècle, une imposante ruine, d'où « le hibou, ce dernier guetteur, lance ses cris ». L'imagination populaire évoque le redoutable baron de Jarnac, *Guy Chabot II*, compagnon d'armes d'*Henri IV*, officier du prince de Condé, capitaine de cent-chevaux-légers, surtout connu par le « coup de Jarnac », de son duel; en de courtes apparitions en ce château, dot de sa femme *Claude de Montagrier*, épousée en premières noces en 1615, il aurait, de ses créneaux, tiré des flèches sur ses vassaux. Était-il devenu fou après la mort d'un fils idiot issu de ce mariage, avant que son union avec *Marie de La Rochefoucauld* lui ait assuré une descendance? La légende a changé ce furieux en démon, et l'évoque en langue périgourdine: « *O Mourato — Lou diablo y sabato — Y sabato bè si fort — Qué l'auven de Pignefort, — De Pignefort o Creysa — Lou Diablé n'y o re laissa — Nouma un bourrouei de porto — Lou diablé y torno e l'emporto* ».

Maroitte, qui succède à une forteresse féodale, est un confortable château du début du XVI^e, où l'appareil défensif des âges précédents est conservé en parure de la Renaissance. Des boiseries, sculptées en hauts reliefs et patinées de reflets cuivrés, enrichissent la partie du rez-de-chaussée qui échappa à la ruine et fut toujours habitée. Voilà maintenant ce fameux castel dans la splendeur d'une restauration récente, réalisée sur l'initiative de *M. Rouanet*, décédé en 1937. Derrière les murs mordorés de sa double enceinte, à l'abri de la douve taillée dans le roc et tapissée de larges feuilles d'acanthé, sur ses terrasses qui dominent à droite la forêt et à gauche des prairies, il détache sur le ciel ses merlons; il pointe, par dessus les têtes rondes des chênes qui escaladent son promontoire, ses poivrières et la pyramide de sa tour octogone. Entre les deux lignes de remparts, sur la vaste esplanade des communs, est un formidable colombier, rond et bas comme une cuve, avec la saillie d'un chemin de ronde pour les grâces de l'amour ou la cure de soleil; à l'intérieur, au centre, sur un piédestal de pierre, une mangeoire et, dans les murs, en une symétrie curieuse et circulaire, se superposent trois rangs de trous ronds

alternant avec trois rangs de cases carrées jusqu'en haut, pour que trouvent place 3000 pigeons. Ces flèches sifflant des remparts vers les gens au labour, ces nuées s'abattant à claquement d'ailes sur les grains et les fruits pour la picorée, n'expliqueraient-elles pas l'acharnement des paysans à renverser le château seigneurial?

Bouchillou, au sud-ouest de Maroitte, est une modeste construction. Au confluent de l'Euiche, pour mémoire, les manoirs de La Barde et La Rochette; puis la Dronne, dans la vaste plaine de l'Isle, — dominée à l'est par le riche et moderne castel des Farges, — tourne en demi-cercle au pied d'un mamelon vert, avec l'escorte d'innombrables peupliers. Les maisons de Lisle ont gardé la facture du XVI^e siècle, près du gros pavillon mansardé nommé le Château-Bas et des deux corps de logis en retour d'équerre, à tourelles encochées du Château-Haut (datant en partie du XIII^e, mais remanié sous la Renaissance), dans lequel les *Pressac de Lioncel* firent établir, au début du XVII^e, un escalier de pierre à paliers, sur piles et arcs, autour d'un noyau central évidé, l'un des escaliers les plus curieux de nos logis périgourdins, dont l'architecte *Maxime Dannery* a publié l'étude. Le Château-Haut, que la maison *Pressac de Lioncel* tenait des *Saint-Aslier* par mariage depuis le XV^e, passa au XVIII^e aux *Bertin*, qui le cédèrent en 1770 à *M^e Jean Fargeot*, avocat au Parlement, de qui les descendants y résident encore.

La Dronne tourne franchement à l'ouest et se présente sous Montagrier avec la richesse de ses cultures riveraines. Petit village concurrencé par l'opulent Tocane-St-Apre de la plaine, Montagrier ne peut même pas, sur l'emplacement de son ancien château féodal, faire les honneurs d'autre chose que de banales constructions des XVII^e et XVIII^e. Mais de là-haut, quel site, grand Dieu! cirque de jaspe aux évolutions innombrables des arbres, des céréales et de lumières; molle coulée des collines; mauves horizons jointains! Là-bas, au sud, le vallon de Rieumazon où campèrent les Anglais au temps de *Charles VI*. Sur ces terres érigées en marquisat en 1725 et en perspective d'un tapis vert incliné, plus majestueux que celui de Versailles, trône le riche château de Fayolle, appareillé en pierres de taille, dont le plan, signé en juillet

1766 par l'architecte *Chauvin*, ne put être complété qu'en 1893, sous la direction de *Léon Drouyn* et selon les dessins primitifs, par l'édification des deux pavillons à peine amorcés avant la Révolution. La façade du parc se pare de rares sculptures, alors que celle qui est tournée vers la lointaine Dronne est fastueuse par ses macarons, ses guirlandes, ses cartouches, ses coquilles, son développement. Les soubassements du château primitif ont été conservés, et même un mur sur le côté de l'ouest. Ce lieu a toujours été habité, puisque de vastes cluseaux étendent leurs couloirs fortifiés et leurs salles sous les fondations. Tout près, le castel Renaissance de Beauséjour — qui conserve encore la chapelle où furent unis *Pons*, comte de Fénelon, et *Louise de la Cropte*, fille des seigneurs de St-Apre — est isolé, inaccessible en voiture sur la piste marécageuse: c'est dans ces prairies où les renoncules du printemps prodiguent leurs ors que le jeune *François Salignac de Lamothé-Fénelon* gambada, lors de ses visites à sa grand'mère maternelle; que, sous les deux cascades du moulin de Salles campé au mitan de la Dronne, s'ébroua le futur cygne de Cambrai. Quelle déchéance depuis pour ce manoir!

Rive gauche, dans le vallon de Savignac, La Valade se cache dans les pins sur un mamelon crayeux; à l'écart de quelques fermes qui eurent jadis belle allure architecturale, sur un coteau, les derniers vestiges des trois tours et du donjon de Vernode, voûté en coupole, construit au XI^e, meurent sous les broussailles, autour desquelles picorent et jacassent de leur cacophonie cuivrée des pintades. Sur les cours de la Peychaie, au nord-ouest du bourg de Saint-Pardoux-de-Dronne, la Tuillière avait juridiction sur cette paroisse, ses vieilles murailles couvertes de lierre il y a trente ans de cela, sa galerie, sa tour percée de meurtrières ont été aménagées par *M. Debriat*; plus loin, près du même ruisseau, les ruines de Fontenille méritent une visite. La légende dit qu'un *Saint-Aulaire*, marquis de Fontenille, avant d'émigrer à l'armée de *Condé*, aurait trôqué ce château contre une truie... Serait-ce *Joseph*, marquis de Saint-Aulaire, qui, seigneur de Fontenille à la Révolution, émigra et fut honoré de la Pairie en 1821? Il y a plus de facétie saugrenue dans les récits des veillées que de vérité historique.

(à suivre)

G. ROCAL



Remise d'une gerbe à MOUNET, vainqueur du Grand Prix Cycliste de Neuvic-sur-l'Isle, par Mlle. LAUTRETTE



COUPE SPORT et TRAVAIL
Rugby — Équipe du 700, gagnante

Grand Prix Cycliste de Neuvic-sur-l'Isle

du dimanche 24 juillet

Le Premier Grand Prix Cycliste de Neuvic, organisé par le Comité des Fêtes avec le concours du R.C. Mussidanais, a obtenu un plein succès. Temps favorable, organisation parfaite, foule nombreuse, course en tous points intéressante dotèrent cette manifestation régionale d'une entière réussite, ce qui demande une suite l'an prochain.

64 coureurs étaient engagés; à 15 heures, 53 répondirent à l'appel pour prendre le départ des 125 kilomètres, les absents venant d'Agen.

Dès le départ, la lutte s'engage très vive sur le circuit de la gare, et nous voyons, au premier passage à Neuvic (5 Kms.), 3 hommes détachés: LATORRE, CANTOU, MICAS, tous les 3 de Bordeaux, devançant le peloton de 200 mètres. Il y aura ainsi 9 tours.

Après ce circuit rapide, les coureurs changent d'itinéraire et foncent à toutes pédales sur St-Astier et St-Germain, parcours très accidenté qui donnera l'occasion, après un effort méritoire, à un petit groupe de reprendre contact avec les fuyards, et nous notons à Neuvic un peloton formé par LACOSTE, LATORRE, MOUNET, MICAS, BARQUERO, CANTOU, etc., qui passent à une allure très rapide. Un deuxième peloton suit nettement en retard et nous constatons plusieurs abandons, parmi lesquels GAVELLE, JOULIN, PAU, COMMERIE, etc.

Les coureurs vont maintenant affronter le dernier circuit: St-Astier, Théorat, Neuvic. Pendant ces deux tours, la bataille sera dure entre MOUNET, LACOSTE, CANTOU et LATORRE, et l'écart grandit entre les deux pelotons. Le groupe des fuyards restant compact jusqu'à la fin, c'est 8 hommes qui se présentent sur la belle ligne droite de Théorat à Neuvic pour le sprint. Partant de loin, MOUNET, dans une envolée magnifique, bat le Bordelais LATORRE d'une roue, au milieu d'une foule rarement vue à Neuvic.

CLASSEMENT DE L'ÉPREUVE

1. MOUNET, Périgueux; les 125 Kms. en 3 h. 30;
2. LATORRE, Bordeaux; 3. MICAS, Bordeaux; 4. LAJOINIE, Brive; 5. CANTOU, Caudéran; 6. LACOSTE, Périgueux; 7. CASSAGNE, Gourdon; 8. BARQUERO, Mussidan; tous même temps; 9. LABARRIÈRE, Bordeaux, 3 h. 35; 10. BUCHÈRIE, Périgueux; 11. DELMAS, Gourdon; 12. ZACCARON, Mussidan; MINVIELLE, Mussidan.

CARNET BLANC

Monsieur COUDENNE, avec Mademoiselle RIVIERE Jeanine, de l'atelier 423.
Monsieur DOUBLET Jean-Marc, avec Mademoiselle MARTIN Ginette, de l'atelier 422.
Monsieur L. DUMONTEIL, avec Mademoiselle GUEYDON Paulette, de l'atelier 423.
Monsieur JEAN Henri, de l'atelier 431, avec Mademoiselle BOURGOIN Irène.
Monsieur LIMOUZY Roger, de la manipulation 405, avec Mademoiselle LACOSTE Jacqueline.
Monsieur SALVIN, avec Mademoiselle GRAND MOURCEL, de l'atelier 424.
Monsieur RIGAUD Roger, contrôleur de l'atelier 481, avec Mademoiselle LAURON Renée.
Monsieur JUSSINO René, de l'atelier 424, avec Mademoiselle BORDAS Ginette, de l'atelier 424.
Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

CARNET ROSE

Monsieur COURET Michel, de l'atelier 424, et Madame, nous font part de la naissance d'un fils prénommé MICHEL.
Monsieur MAZE, du Service 600, et Madame, d'une fille prénommée JOSETTE.
Monsieur GREBIL, de l'atelier 424, et Madame, d'une fille prénommée MONIQUE.
Monsieur BORDES, de l'atelier 423, et Madame, d'un fils prénommé ALAIN.
Nos meilleurs vœux aux bébés. Nos sincères félicitations aux parents.

Coupe d'Athlétisme du Comité des Fêtes de Mussidan, le 10 juillet

POUR la première fois, une équipe d'athlétisme de Neuvic prenait part à la Coupe d'Athlétisme du Comité des Fêtes Mussidanaïses, disputée au cœur de la ville sur route. Ce début est brillant et prouve bien les progrès réalisés dans ce domaine.

Dès la première course (100 mètres), l'avantage des Neuvicois fut écrasant, les quatre coureurs de l'U. S. N. prenant les quatre premières places, DUBOIS dominant tout le lot.

Aux 1000 mètres, succès complet également des nôtres, DARROUZÈS menant dès le départ et arrivant nettement détaché.

Dans le relais à travers la ville, les deux équipes neuvicoises finissent en tête; WEISSELDINGER, de l'équipe A, termina avec 15 mètres d'avance.

RÉSULTATS

100 mètres. — 1. DUBOIS; 2. MÉDARD; 3. LAMONTAGNE; 4. FARE P.

1000 mètres. — 1. DARROUZÈS; 2. VERGNAUD Y.; 3. SURUGUE; 6. BELLET.

Relais 4 X 250. — 1. U. S. Neuvicoise (A); DUBOIS,



Equipe de l'Union Sportive Neuvicoise vainqueur de la Coupe



MOUTY, CHOURY, WEISSELDINGER; 2. U. S. Neuvicoise (B): LAMONTAGNE, BONNET, DUBOS, FARE; 3. Sélection de Mussidan, etc.

Classement de la Coupe. — 1. U. S. NEUVICOISE (A); 2. U. S. NEUVICOISE (B); 3. Sélection de Mussidan, etc.

Formation des équipes de l'U. S. Neuvicoise. — Entraîneur: A. MAUDUIT. — Équipe A: DUBOIS, MÉDARD, DARROUZÈS, VERGNAUD Y., MOUTY, CHOURY, WEISSELDINGER; équipe B: LAMONTAGNE, FARE P., SURUGUE, BELLET, DUBOS, BONNET.



Réunion du Comité Directeur de l'U. S. N., le jeudi 28 juillet

Étaient présents: MM. Edouard, Lavaud, Faure Fernand, Saumande, Kerner, Dubos, Ribeyrol, Buschel, Mauduit.

Absent (excusé): Issartier.

Après lecture de l'ordre du jour par M. Mauduit, M. Lavaud invoquant ses nombreuses et absorbantes occupations professionnelles et son âge, annonce sa démission et désire voir son successeur en la personne de notre Directeur M. Edouard. Celui-ci a accepté cette nouvelle charge en se faisant l'interprète du bureau et de tous les membres de l'U. S. N., pour rappeler le travail accompli par M. Lavaud, au cours de nombreuses années, pendant lesquelles il s'est inlassablement dévoué au développement des sports à Neuvic, et en exprimant les remerciements de tous. A l'unanimité, M. Lavaud est nommé Président d'honneur.

Voici donc la composition du bureau:

Président d'honneur: M. LAVAUD
Président actif: M. EDOUARD
Secrétaire: M. FAURE Fernand

Trésorier: M. SAUMANDE
Trésorier adjoint: M. ISSARTIER
Membres: MM. DUBOS, KERNER, RIBEYROL, BUSCHEL et FAURE Henri.

Secrétaire permanent responsable de toutes les Sections: M. MAUDUIT, moniteur.

N. B. — La démission de M. LAVAUD a été ressentie avec beaucoup de regret par tous ceux qui aiment ou s'intéressent au sport. C'est une des figures les plus marquantes qui nous prive d'une activité jamais prise en défaut. Sportif dès son plus jeune âge, sa loyauté, son dynamisme, son impartialité, son inlassable dévouement avaient contribué pour une large part à l'épanouissement de l'U. S. N. Que ses énergies chancelantes ont été remises sur pied, que d'apathiques ont été enrôlés, que de différends ont été aplanis, grâce à sa volonté et à sa clairvoyance!

Animateur incomparable, sacrifiant une partie de son temps indispensable à sa profession pour entourer l'U. S. N. de sa sollicitude, nous ne saurons jamais assez le remercier pour ce qu'il fut au sein de notre club.

Nous nous réjouissons cependant que sur proposition de notre Directeur il ait accepté la présidence d'honneur, ce qui nous permettra de bénéficier encore de ses conseils qui firent toujours autorité, et nous l'assurons ici de notre entière reconnaissance.

Coupe Sport et Travail

FOOTBALL — Équipe 423-424, gagnante



Coupe Sport et Travail

BASKET — Équipe du 400, gagnante

LAS PRUNAS DE LA JANO

La Jano que jamai ne balho lard aus chats,
Tournavo sous paniés de prunas dôu marchat.
Coumo èro de perchai degu lous marchandavo.
E partout la frucho aboundavo.

«Las prunas? fasio-t-èlo, ante soun-t-is la gent
» Qu'em de las prunas fan fourtuno
» Si n'ei dins lous ranvers d'Agen?
» Ujan n'avèm dôus fais mas n'en vendèm paguno
» Antan n'aviam pas la couv d'uno.
» Que fas de quelas qui maisei qu'en trouble ré?
» Te, fai-t-èlo à soun fi que s'en tè pas de jolo,
» Vai pourtât quèu panié à Moussur lou Curet.
» N'oubludas pas de dire en levant toun beret:
» Velqui de las prunas que ma mal vous envoïo.
» Ne te balharïo-t-èu qu'un liard, memo un denié,
» Dijo grand marcel tout parié.
» — Ei boun d'esse pouli moun fi quand un abeno. —
» Surtout n'oubludas pas de tournâ lou panié,
» Gardoras lous sôus per ta peno. »

Lou drole que d'un goubelet
De pinot souvent s'i regalo,
Ariébo à la meïjou curlalo
Las suavs au front e court d'alé;
Trobo lou boun curet qu'engruno
Las diéenas d'un chapelet.

Li souato lou boun jour, dit: «Moussur lou Curet,
— Vous porte lous envoels que ma mal vous empruno.»
— «Grand marcel moun pifit, pouso qui toun presen.»

Li respound lou pètre en risen.
«Eïpero un pau, vau te balha 'no pito gouto
» Grand marcel à ta mal ta bè, diable me fouto:
» Si d'ujan avïo vi de prunas ta bravos.
» Ne fâullo pas moun fi, per lou, vous en privâ.»
— «Nous en privâ Moussur? Natreis prunés n'en cassen,
» Per las chabâ, lous sels, chas nous se deïcarcassen.

» N'en fan sechâ au four dôu bouïengïé d'en sus,
» N'en balhen aus pouleis, aus moutons, memo à l'ase,
» E, si co n'ei pas vrai, que lou diable m'eïcrose:
» Natreis quifeis gagnous, Moussur, n'en voulen pus. »

Extrait de «Au tico faco dôu Moull»
d'André CHAMPARNAUD

Nos pompiers à l'œuvre

Le jeudi 18 août, pendant les congés, vers 13 h. 30, M. WEISSELDINGER, chef de Sécurité, prévenait M. CHAUMARD, chef de notre Section de Pompiers, que celle de Mussidan la demandait pour l'aider à préserver une ferme menacée d'incendie à St-Martin-l'Astier.

Aussitôt la sirène d'alarme lança son appel, et grâce aux premiers pompiers arrivés, le matériel fut sorti. Dix minutes après, 17 hommes étaient équipés et prêts à partir.

Rendus sur les lieux du sinistre dans le minimum de temps, ils n'eurent pas à intervenir, l'incendie de bois étant maîtrisé et la ferme épargnée; mais un nouveau foyer étant signalé à 2 kilomètres environ, il s'y dirigea à la demande des gendarmes et participèrent à son extinction sans toutefois recourir à la motopompe.

A 16 h. 30, tout paraissait terminé et ils regagnaient leur base.

En dehors des journées de travail où tous les pompiers peuvent être touchés très rapidement, cette alerte prouve d'abord que notre sirène fonctionne bien, et ensuite la conscience de nos hommes qui abandonnent aussitôt leurs occupations et le précieux délassement des vacances pour se précipiter au rassemblement et lutter contre ce fléau meurtrier dont les sinistres et récentes preuves endeuillent la nation: le feu.